

Auray, le 16 octobre 2025

Personne chargée du dossier :
Mme Marie-Laure JOYEUX
Chargée de planification en urbanisme
Tél. : 02.97.29.42.92
marie-laure.joyeux@auray-quiberon.fr

Monsieur Philippe LE FUR
Maire de Houat
Mairie
Le Bourg
56170 HOUAT

N réf. : PLR/EM/VR/MLJ/CB/2025-041

OBJET : Projet de modification simplifiée du PLU



Monsieur le Maire,

Le 23 juillet 2025, le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Houat a été notifié pour avis au Pays d'Auray, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme et je vous en remercie.

Après analyse, j'ai l'honneur de vous informer que le Pays d'Auray n'a pas de remarque à formuler sur la présente procédure.

Marie-Laure JOYEUX, chargée de planification en urbanisme, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatif à ce courrier ou à votre procédure.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,


Philippe LE RAY

